Semaine 15, - Avril 2018
L'hebdo petit mais costaud !

FO'Hebdo

DGFIP 44

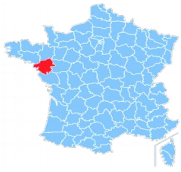

LA COM AUX ABONNÉS ABSENTS !

La DGFiP a fait les gros titres du Canard enchaîné du 4 avril : *"Prélèvement à la source : déjà un 1er bug informatique" !* 500 000 contribuables vont recevoir une déclaration pré-remplie dont le montant est faux! Toujours d'après ce journal, le porte-parole de la DGFiP aurait reconnu *"un problème de transmission des données fiscales"*. Il va bientôt devoir reconnaître un défaut de communication, ledit porte-parole, vu le vide sidéral sur le sujet, sur le site Ulysse national !

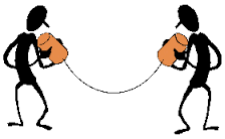

FONCTION PUBLIQUE : VERS DE NOUVELLES ACTIONS AU MOIS DE MAI

Le 4 avril, les 9 organisations[1] de la fonction publique ont exprimé unanimement leur opposition au projet de réformes contenu dans la 3ème version du **« document d'orientation pour refonder le contrat social avec les agents publics »** supposé organiser la concertation entre les syndicats et le ministère de l'action et des comptes publics.

Les axes en sont :

- développement de la rémunération au mérite et des emplois contractuels,
- élaboration de mesures pour des départs volontaires,
- restructuration des instances représentatives des personnels.

Or, ces projets sont totalement rejetés par les agents : **les "9"** ont dont quitté la séance après avoir lu une déclaration commune exprimant leur opposition au document d'orientation et, marquant leur agacement vis-à-vis du ministère qui refuse de modifier les bases du document d'orientation : le gouvernement qui cherche depuis quelques semaines à obtenir l'assentiment des syndicats sur le contenu du document en est donc pour ses frais.

Pour **les "9",** ce nouveau toilettage réalisé sur le document ne change rien sur le fond, sur l'objectif des projets : la tension ne retombe donc pas entre les syndicats de la fonction publique et le ministère de l'Action et des comptes publics. On peut même dire que depuis la journée de grève et de manifestations massives du 22 mars, les relations entre le ministère et les syndicats s'enveniment.

Au-delà de cette critique en règle des projets de réformes, les agents n'oublient pas non plus les diverses mesures décidées depuis le printemps par le gouvernement et qui pèsent sur les personnels, notamment sur leur pouvoir d'achat dont notamment :

- le gel sur 2018 du point d'indice alors que les personnels ont perdu 16% de pouvoir d'achat depuis 2000,
- le rétablissement du jour de carence pour maladie,
- la compensation imparfaite de la hausse de la CSG et donc sans le gain de pouvoir d'achat promis,
- suppression de 120 000 postes en 5 ans…

Bref à ces mesures qui mettaient déjà les agents en colère s'ajoutent à ce projet de réformes qui les fâchent davantage encore.

Un prochain temps fort à construire !

Face à la surdité du gouvernement vis-à-vis des revendications des 5,5 millions de fonctionnaires et de contractuels des l'ensemble de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière), les **7 organisations**[2] à l'initiative de la grève du 22 mars appellent-elles d'ores et déjà à *« construire un nouveau temps fort d'actions et de manifestations dans l'ensemble de la fonction publique à partir de mi-mai »*.

Une intersyndicale **des "7"** 'est programmée le 10 avril, laissant la porte ouverte à « *toutes* » celles *« qui le souhaitent »,* (sous-entendu la CFDT et l'Unsa).

Lors de cette rencontre il s'agira *« d'arrêter le plan d'action » pour parvenir à ce nouveau temps fort".*

Dès ce mois d'avril, il faut mettre en œuvre «un processus d'actions et d'initiatives» tels que« des pétitions, des assemblées générales, des rassemblements » indiquent les "7" qui par ailleurs renouvellent leur soutien « aux différents secteurs mobilisés » actuellement. Des secteurs dont la liste s'allonge…

1- Les 9 organisations sont : FO, la CGC, la CFTC, la CGT, les Autonomes, la FSU, Solidaires, la CFDT et l'UNSA

2-Les 9 citées précédemment à l'exception de la CFDT et l'UNSA.

Rédaction : Chrystelle TONNELIER – A-Laure QUERE – Christine FLOC'H - Pascal PERRON http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 51 12 87 07 (Cambronne)